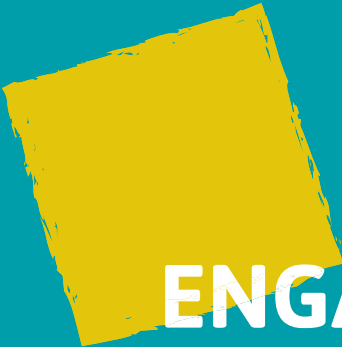




ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE L'EPA SÉNART

BILAN RSE 2019

La RSE, une démarche globale



En 2018, l'EPA Sénart a engagé une démarche de « responsabilité sociale ou sociétale des Entreprises » propre aux métiers et exigences de l'aménagement afin d'en faire un outil supplémentaire d'excellence opérationnelle et de cohésion avec les parties prenantes en appui de la démarche de transformation de l'établissement engagée depuis 2016.

La démarche de Responsabilité sociétale de l'EPA Sénart

ENJEUX ET OBJECTIFS

- \ Mieux **prendre en compte** les injonctions croissantes, environnementales, d'attentes sociétales en matière de santé et de qualité de vie, d'emploi et de transparence financière.
- \ **Réaliser**, pour se donner les moyens de progresser, de façon pragmatique et dans la durée, avec une efficacité opérationnelle tangible, dans l'atteinte des objectifs de Développement Durable qui sont assignés à l'Aménageur.
- \ **Rendre compte** de la volonté de l'EPA Sénart de s'associer à la transformation accélérée de son environnement socio-économique, au-delà des strictes obligations réglementaires pour contribuer à la dynamique générale de la communauté RSE.
- \ **Progresser ensemble** pour renforcer en continu le dialogue et les échanges avec les Parties Prenantes, développer des actions conjointes avec nos partenaires dans des actions de préservation de l'environnement, d'innovation sociale et de développement durable.



L'ambition RSE partagée s'exprime au travers de 4 orientations stratégiques

1. **Renforcer notre ancrage territorial** en intégrant les spécificités socio-économiques locales.
2. **Être reconnu comme un Aménageur de référence en matière de développement périurbain durable** en développant et valorisant dans nos opérations de bonnes pratiques sociales et environnementales.
3. Développer et renforcer **les interactions et coopérations avec nos Parties Prenantes**.
4. Développer en interne **des pratiques professionnelles durables, Individuelles et collectives**.

Ces orientations stratégiques de la démarche RSE de l'EPA Sénart ont été définies en parfaite cohérence avec les **Orientations stratégiques Pluriannuelles** de l'établissement :

- \ Garantir la solidité du modèle économique de l'entreprise.
- \ Participer à l'attractivité économique du sud Francilien.
- \ Porter et mettre en œuvre les valeurs d'un Développement péri-métropolitain durable.
- \ Tendre vers une organisation agile, apprenante et collaborative.
- \ Moderniser la gouvernance de l'EPA Sénart.

LA DÉMARCHE RSE S'EST APPUYÉE SUR 3 RÉFÉRENTIELS MAJEURS

ISO 26 000 – la charte des Nations unies pour les entreprises – les ODD de l'Agenda 2030

Conformément au référentiel ISO 26 000, les objectifs stratégiques se déclinent en Plans d'actions qui couvrent l'ensemble du périmètre de la RSE : la gouvernance, le dialogue avec les Parties prenantes, les droits de l'homme, le développement local, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques et les questions relatives aux consommateurs.

Actions menées en 2019

Pour sa 1^{re} année de démarche RSE, l'EPA Sénart s'est focalisé sur les relations humaines et conditions de travail, la commande responsable, la communication et son activité opérationnelle.

De très nombreuses actions ont été menées en 2019 au titre de cette démarche RSE.



Commande responsable

Au titre de cet objectif, l'EPA Sénart a initié fin 2018 **l'intégration de clauses d'insertion dans ses marchés de travaux et un partenariat avec la Maison de l'Emploi de Sénart**. Cette démarche visant à réserver des « heures d'insertion » dans les marchés a été poursuivie et développée en 2019 pour s'appliquer à plus de 20 marchés. Lors de la préparation de chaque consultation travaux, l'opportunité d'inclure des heures d'insertion est appréciée en interne à l'EPA Sénart puis avec la Maison de l'Emploi, selon le type de prestations, l'estimation financière du marché et le délai d'exécution requis tout en veillant à ne pas placer le futur titulaire du marché en difficultés. L'extension de la démarche à des marchés de prestations intellectuelles a été initiée.

L'EPA Sénart a également initié en 2019 le recours à des « **marchés réservés** » pour diverses prestations ; entretien des espaces verts, lavage des voitures de service, fourniture de plateaux-repas et recrutement de personnel. Dématérialisation complète des procédures de marchés.

Relations de travail et conditions de travail

DE TRÈS NOMBREUSES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES DANS CE CHAMP.

- \ **Recrutement** : recours à Cap Emploi pour favoriser le recrutement de personnes porteuses de handicap.
- \ **Formalisation** d'un livret d'accueil.
- \ **Création sur mesure de « parcours d'intégration »** pour les nouveaux salariés par immersion dans les services pour une meilleure qualité d'accueil et une meilleure compréhension du fonctionnement de la structure.



93% index d'égalité professionnelle hommes-femmes

COMPORTEMENT, RÈGLES DE VIE, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Organisation d'une journée de « théâtre forum » destinée à une meilleure compréhension et un plus grand respect mutuel. Au titre de la Qualité de vie au travail, une « semaine d'ateliers de bien-être » cofinancée par l'EPA Sénart et le CE a été organisée ainsi qu'un parcours d'orientation en forêt.



EN COMPLÉMENT DE CES NOMBREUSES ACTIONS

\ L'EPA Sénart a signé la **charte de la diversité** en entreprise.

La « charte de la diversité » est une démarche coordonnée par l'association « les entreprises pour la cité » à laquelle plus de 4 000 entreprises, organisations et collectivités ont à ce jour adhéré en France.

En signant les Chartes de la diversité et en participant à la promotion de la diversité, les signataires s'engagent à créer et maintenir un environnement de travail inclusif pour leur employé.es, quel que soit leur genre, leur origine ethnique, leur religion, leur âge, leur handicap ou leur orientation sexuelle.

- 24 Chartes de la diversité en Europe.
- Plus de 12 000 signataires (entreprises, institutions publiques, ONG, universités...).
- Plus de 16 millions d'employé.es représenté.es.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET EMPLOYABILITÉ

Des formations dédiées aux managers ont été initiées, notamment en accompagnement de la refonte du format des entretiens annuels d'évaluation (EAE) dans la foulée de la refonte complète du règlement du personnel intervenue en 2018. Les managers d'équipes et de projets bénéficient périodiquement de séances de « codéveloppement ».

DIALOGUE SOCIAL

La confiance réciproque entre les représentants du personnel, renouvelés en 2019, et la direction a permis de mettre en place de nombreux groupes de travail qui ont abouti à la signature de 5 accords en 2019.

5 accords
signés
en 2019

Communication

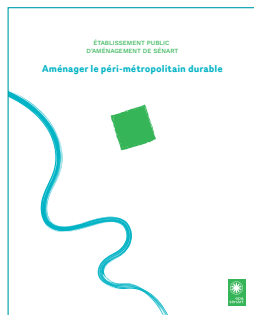


Un objectif majeur de la **communication interne** est le partage du sens de l'action menée et de la stratégie. À cette fin, des réunions d'information de l'ensemble du personnel sont organisées périodiquement.

Sous un autre format à la fois convivial, gourmand, informatif et de débat, **5 cafés thématiques** ont été organisés sur des sujets très variés en 2019.

En termes de communication externe, la démarche RSE a été présentée dans le **rapport d'activité 2018**.

5 cafés
théma-
tiques



Production du 1^{er} **rapport Développement Durable** qui valorise les pratiques opérationnelles de l'EPA Sénart.

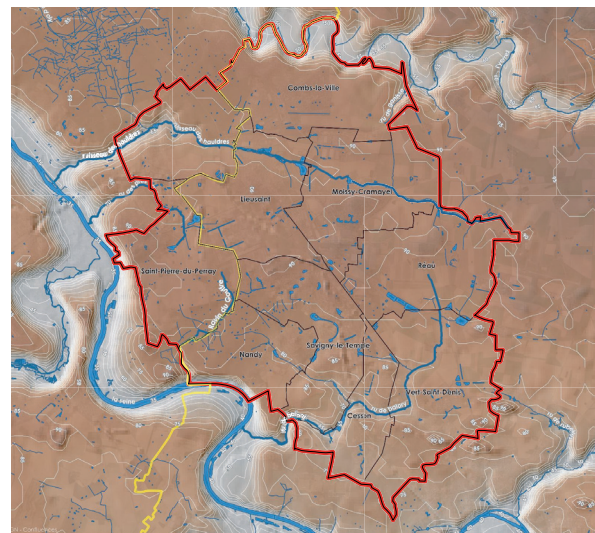
2 rapports

Les pratiques RSE dans le champ opérationnel

RSE et SOE vont de pair

LES OBJECTIFS DES ACTIONS MENÉES EN 2019

- \ La **capitalisation de nos pratiques et savoir-faire** par la réalisation d'un bilan prospectif hydrologique et des cycles de l'eau sur le périmètre de l'OIN de Sénart à l'horizon 2030.
- \ La tenue d'un **cycle de partage avec les collaborateurs sur les « fondamentaux de l'aménagement à l'OIN de Sénart »** : paysage, foncier, gestion de l'eau, espaces publics.
- \ La **systématisation de la démarche SOE (schéma d'organisation environnementale)** des chantiers auprès des maîtres d'œuvre et entreprises afin de :
 - ré-employer ou valoriser les matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers, et les matières/déchets produits ;
 - **recycler a minima 60 % des matériaux pour réaliser les chantiers** ;
 - rechercher un équilibre déblais remblais ;
 - respecter des engagements en matière de respect de l'air, gestion des eaux de chantier, émissions sonores et insertion du chantier dans son environnement.



Carte du relief et de l'hydrologie du territoire.

Un partage plus étroit de nos pratiques avec l'agglomération de Grand Paris Sud pour une meilleure compréhension mutuelle à la fois technique (gestion de projets) et stratégique (contribution de l'EPA Sénart aux politiques de l'agglomération de Grand Paris Sud). Engagement d'une action conjointe de gestion des déchets et dépôts sauvages.



Le paysagement du Parc de l'A5-Sénart. 500 arbres, 51000 arbustes, près de 30 hectares paysagés.

Objectifs pour 2020



Commande responsable

- \ Poursuivre la démarche, réaliser un 1^{er} bilan de l'impact de ces clauses, en lien avec la Maison de l'Emploi de Sénart.
- \ Privilégier les circuits courts dans le respect de la commande publique.

Relations de travail et conditions de travail



Implantation d'un SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) qui permette la tenue dématérialisée des comptes rendus des entretiens annuels (période d'essai, suivi des objectifs, forfait jour, professionnel) et leur exploitation en temps réel pour l'adaptation de la formation et le **développement d'une GPEC** (Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétence).

Selon nos moyens, élaboration des **chartes de télétravail et de droit à la déconnexion**.

Des vélos électriques vont être testés, notamment pour relier les gares plus facilement. Cela constitue une ébauche en vue d'un futur plan de mobilité.

Communication

- \ Refonte complète de **l'outil intranet**.
- \ Poursuite des **cafés thématiques**.
- \ **Communication externe sur la démarche RSE** : rapport annuel, communiqués de presse, information au Conseil d'administration.

Pratique RSE dans le champ opérationnel

LES OBJECTIFS POUR 2020 CONSISTENT PRINCIPALEMENT EN LA POURSUITE DES ACTIONS MENÉES EN 2019.

- \ Poursuite de la **capitalisation** par des visites de sites, la compilation écrite des pratiques durables mises en œuvre à l'EPA Sénart en approfondissement du rapport Développement Durable.
- \ Engagement de l'élaboration d'un **référentiel de pratiques de développement durable**, tant à usage interne à l'EPA Sénart qu'en matière de prescriptions pour nos clients, promoteurs et entreprises afin d'atteindre en 2022 les objectifs fixés par l'État (cf. 10 ans du Plan Ville Durable).
- \ Poursuite des **réflexions hydrologiques sous un angle plus prospectif**, en lien avec le changement climatique et avec l'agglomération de Grand Paris Sud pour développer une vision et des pratiques partagée sur ces enjeux.
- \ En matière de **SOE (schéma d'organisation environnemental)** des chantiers: initier une évaluation effective de la performance des chantiers.
- \ Révision des indicateurs pour intégrer d'autres critères: provenance des matériaux, usage de matériaux décarbonés en lien avec la FDTP77.
- \ Lancement d'une consultation dédiée à la gestion des déchets dépôts sauvages.
- \ Poursuite **de la mise en adéquation des actions de l'EPA Sénart avec les politiques de Grand Paris Sud** sur la question des liaisons douces et du plan vélo, sur les questions énergétiques.

EPA Sénart



**Établissement public
d'aménagement de Sénart**

La Grange la Prévôté, avenue du 8 mai 1945
77547 Savigny-le-Temple Cedex
tél. 01 64 10 15 15

www.epa-senart.fr

**Opération d'Intérêt National de Sénart
10 COMMUNES EN SEINE-ET-MARNE
ET EN ESSONNE**

77 / Cesson, Combs-la-Ville,
Lieuxaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau,
Savigny-le-Temple, Vert-Saint-Denis
91 / Saint Pierre-du-Perray, Tigery

Suivez-nous sur

